

SOMMAIRE

- 1 Flandre
La Durme et les marées:
un regard tourné vers l'avenir
- 3 Bruxelles
Une nouvelle étape pour
la nature à Bruxelles
- 4 France / Wallonie
Quand la Haine envase
l'Escaut
- 6 La participation publique
dans le bassin transfrontalier
de l'Escaut
- 7 Pose officielle de la première
pierre de la station d'épuration de
Bruxelles-Nord
- 8 Escaut sans Frontières
Activités

Rédaction et traductions:

Dolores Baita, Christine Braet,
Gert De Smedt, Olivier Goubault,
Lieve Grauls, Marie-Hélène Steurs,
Francis Van den Noortgaete

Mise en page:

Els Vanhaeght - Angélique Corthals

Imprimerie: Druk in de Weer
'Escaut sans Frontières Info' est
imprimé sur du papier recyclé
avec un encre à base végétale.

Secrétariat

a.s.b.l. Escaut sans Frontières -
Grenzeloze Schelde v.z.w.
2bis, quai des Péniches,
B-1000 Bruxelles
Tel.: +32 2 201 08 08
Fax: +32 2 203 07 09
email: info@gs-esf.be

Escaut sans Frontières Info a été publié avec
le soutien e.a. de la Région Wallonne
(DGRNE), la Région de Bruxelles-Capitale,
la Région Flamande (AWZ et AMINAL) et
de l'Union Européenne (DG Environnement).

(La Commission Européenne ne peut dans
aucun cas être rendue responsable du
contenu de cette publication ou de son
utilisation.)

Flandre

La Durme et les marées: un regard tourné vers l'avenir

L'Institut voor Natuurbehoud (Institut pour la Conservation de la Nature) a effectué, à la demande de l'AWZ (Administration des voies navigables et maritimes) et en coopération avec celle-ci, une étude sur les possibilités de maintien ou de développement optimal du patrimoine naturel de la Durme et de sa vallée. L'étude fait partie de la préparation des 'scenarios' pour les cours d'eau gérés par l'AWZ.

Cette vision écologique reconnue de la Durme propose trois scénarios possibles. La figure ci-dessous traduit la situation actuelle du domaine. Les figures suivantes donnent un aperçu des directions de développement possibles. Ces scénarios peuvent servir à l'élaboration d'une vision à long terme pour l'estuaire de l'Escaut. Le caractère naturel, la sécurité et l'accessibilité y occupent une place centrale et les liens qui les unissent sont soulignés.

Scénario 1

"De l'espace pour l'estuaire: vasières et laisses"

L'objectif poursuivi ici est un cours d'eau à hydrologie influencée par les marées: tant sur la longueur que sur la largeur du cours d'eau, la marée reçoit l'espace nécessaire. De la sorte, les gradients dynamiques, la faune et la flore spécifiques et la diversité qui en découlent dans les écotopes et les communautés de vie sont conservés.



La situation actuelle de la Durme, un cours d'eau sensible aux marées.



Scénario I: de l'espace pour l'estuaire: vasières et laisses.

A l'heure actuelle, on ne retrouve les vasières et les laisses, les écotopes propres aux cours d'eau sensibles à la marée, que dans une zone étroite autour de la rivière. Dans ce scénario, elles ont la possibilité de se développer considérablement.

Les digues se trouvent plus loin à l'intérieur des terres. Dans les zones situées à l'intérieur de la digue, en fonction de la situation, de la nature du sol et de la dynamique de l'eau, un paysage varié peut se développer avec des zones d'infiltration, des dunes en bordure des cours d'eau, des mares, des marais et des digues. La zone inondable plus importante qui voit alors le jour permet une meilleure lutte contre les inondations.

Scénario II

"Un paysage naturel"



Scénario II: un paysage naturel.

Ce scénario vise à rétablir l'ancien caractère marécageux de la plaine alluviale, ici et là alternante avec des bois marécageux. Un niveau plus élevé de la nappe phréatique est la force active du développement de la nature. Les parcelles basses forment des grandes prairies humides liées entre elles par de nombreux fossés de drainage.

Les prairies humides sont typiques des bords de rivières de plaine à régime pluvial (par exemple la Lys). Il s'agit de prairies situées à un faible niveau par rapport au niveau de la mer qui se trouvent dans le lit majeur. En cas de crue, ces territoires sont sous l'eau.

Les 3 et 4 juillet 2003, la Croisière Scientifique s'est déroulée sur l'estuaire de l'Escaut. La première journée, en navigation de Termonde à Anvers, s'est penchée sur la nature autour de cet exceptionnel cours d'eau sensible aux marées, sur le plan général sur la qualité de l'eau de l'Escaut maritime (AWP II) et sur le Sigmaplan actualisé.

La deuxième journée, de Anvers à l'Escaut Occidental, s'appuyait sur la Vision à Long Terme pour l'estuaire de l'Escaut, axée principalement autour de la lutte contre les inondations, l'accessibilité au Port d'Anvers et le développement de la nature.

La farde d'information de cette croisière (en néerlandais uniquement) est disponible au tarif de • 10 (+ frais d'envois).

Notre prochain numéro de Escaut sans Frontières Info sera un "Special estuaire de l'Escaut".

Les zones dans les courbes intérieures de la Durme peuvent être aménagées en tant que zones naturelles. L'aménagement et la gestion des terres situées au-delà de la digue fournissent une mosaïque de roseaux et de broussailles vitales. Les zones naturelles qui se sont développées constituent un ensemble continu potentiel. Si l'on relie en aval l'ancienne Durme à la Durme, ce chenal peut faire office de frayère aux poissons. Les zones agricoles qui ne peuvent être aménagées en zones naturelles, peuvent, par l'intermédiaire d'accords de gestion, se voir attribuer une gestion plus extensive.

Scénario III

"Qualité de base fonctionnelle et structurelle"

Ce scénario consiste à pousser les digues plus à l'intérieur des terres sur une partie du cours de la Durme. Il est possible d'élargir les zones naturelles actuelles en les encaissant dans des terres plus vastes. A cet effet, on crée des zones tampons qui peuvent partiellement compenser les facteurs externes ayant un impact écologique négatif. La protection des zones d'infiltration pour la nappe phéatique constitue un aspect important.

Sophie Vermeersch
Instituut voor natuurbehoud

Pour plus d'infos: Vermeersch S., Vandenbussche V., Van den Bergh E., Declerck K., 2003. "Verkennde ecologische gebiedsvisie voor de tijgebonden Durme" à commander (en nl.) chez l'Instituut voor Natuurbehoud, Helen Blow, rue de la Clinique 25, 1070 Bruxelles (bestellingen@instnat.be).

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA NATURE À BRUXELLES

Bruxelles-Nature, groupement d'associations de défense de la nature à Bruxelles, a récemment déposé un projet de création de Parc Naturel Régional auprès du cabinet du ministre de l'environnement Didier Gosuin.

De quoi s'agit-il?

Le concept de Parc Naturel Régional (PNR) procède d'une attitude proactive vis à vis des atouts d'une région. Partout en Europe, en Flandre et en Wallonie se créent des Parcs Naturels régionaux. Même si, sur le plan de la superficie, Bruxelles est une petite région, en terme de population la ville soutient la comparaison avec nombres de régions européennes qui se sont dotées d'un Parc Naturel Régional.

Pourquoi un Parc Naturel Régional à Bruxelles?

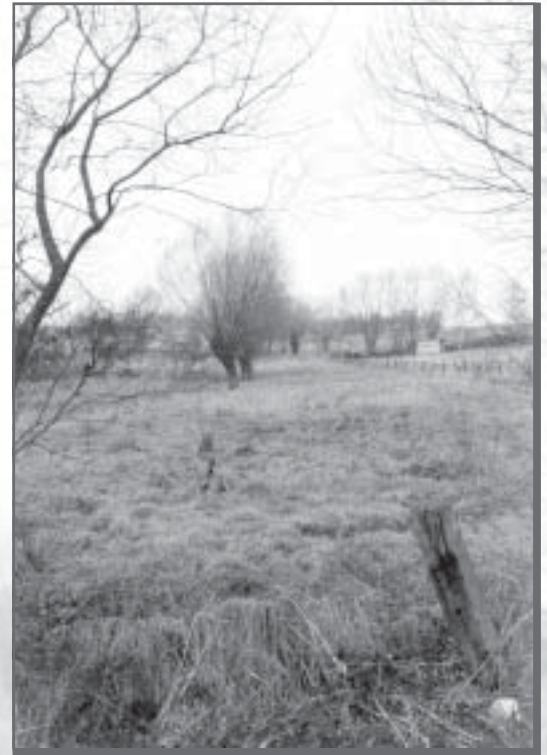
Pour faire participer les habitants à la qualité de leur environnement, qu'il soit paysager, culturel, ou naturel. Un PNR aura pour mission d'encourager et de promouvoir nombre d'activités humaines traditionnelles, d'animations, de sensibilisation à la nature, à l'environnement, à la culture, d'activités pédagogiques, artistiques, ou touristiques et ce, toujours dans le plus grand respect de l'harmonie de l'ensemble et de la préservation de la biodiversité.

Il existe un fort potentiel du public bruxellois pour s'intéresser, sinon s'impliquer dans des activités de redécouverte de métiers liés à la gestion traditionnelle des espaces semi-naturels, tels que l'horticulture, l'agriculture bio, l'apiculture, le pâturage, le petit élevage, les fermes didactiques, ou encore de métiers traditionnels tels que la vannerie, poterie et autres artisanats.

Il devrait être également possible de créer des contenus autour de la connaissance et de la redécouverte de notre patrimoine naturel et de son historique. A terme, on peut imaginer la création d'une "maison du parc", centre de gravité, de contact, de communication et d'échanges.

La vallée de la Pede à Anderlecht

Neerpede se prête admirablement au projet. Il y subsiste de très beaux paysages qui inspirèrent Brueghel l'Ancien au XVI^e siècle, des fermettes, des pâtures, des vergers, de très anciens cafés-restaurants où l'on sert encore en été des tartines au fromage blanc et de la kriek, mais aussi des milieux semi-naturels humides à haute



valeur biologique, et les bords de la Pede qui ne demandent qu'à s'épanouir dès que ses eaux seront assainies.

Tout ce patrimoine a été trop longtemps négligé. Un Parc Naturel Régional rendra aux habitants la fierté de leur milieu de vie.

Région Bruxelloise et IBGE intéressés

Dès à présent, le projet intéresse la Région Bruxelloise et l'IBGE. Il pourrait se concevoir dans le cadre d'une collaboration entre le Front Commun et Inter-Environnement Bruxelles. Plus tard, on pourrait imaginer de le voir évoluer vers un parc interrégional, en y associant la Région Flamande et en intégrant des sites en zones limitrophes de Bruxelles.

Harry Mardulyn

Bruxelles-Nature

email: harry.mardulyn@euronet.be

site internet: www.bruxellesnature.be

QUAND LA HAINE ENVASE L'ESCAUT

Pourra-t-on encore naviguer sur l'Escaut à la frontière franco-belge dans quelques années? Pas sûr si rien n'est fait pour gérer les sédiments véhiculés par la Haine dans l'Escaut via le Canal de Condé à Pommeroeul. Petit aperçu de la situation et des solutions proposées aujourd'hui.

Une situation qui se dégrade depuis 25 ans

Ouvert à la navigation en 1982, le canal à grand gabarit de Condé à Pommeroeul, long d'à peine 11 km, a dû être fermé à la navigation 10 ans plus tard pour cause d'envasement. En effet près de 185.000 m³ de sédiments se déposent tous les ans dans ce canal dont plus de 80% provenant directement de la Haine.



L'apport de vases par la Haine entraîne le comblement du canal de Condé à Pommeroeul.

Devant les difficultés rencontrées - tant en France qu'en Wallonie - pour gérer les sédiments extraits, les derniers dragages ont été réalisés dans les années 1993-94. Aujourd'hui, plus d'un million de m³ de sédiments 'dorment' au fond du canal.



Le projet du Centre d'Enfouissement Technique de la Neuville (Wallonie) pour les boues de dragage, très fortement contesté localement, a dû être abandonné.

Un danger pour le 'Haut-Escaut'?

Pendant plus de 10 ans, l'enjeu économique et le rendement de ce canal n'ont guère semblés suffisants pour motiver les lourds investissements nécessaires à sa remise en navigation.

Aujourd'hui l'alerte est sérieuse car le canal est pratiquement comblé... et les sédiments décanent dans les zones 'calmes' de l'Escaut en aval. C'est donc bien la navigabilité de l'Escaut qui pourrait être remise en cause assez rapidement.

L'Escaut - qui a fait l'objet récemment de grands travaux d'aménagement en France (cf. Escaut sans Frontières Info n° 13) - est un axe prioritaire pour les transports fluviaux transfrontaliers (e.a. de ou vers Dunkerque).



Le Haut-Escaut est un axe européen de transport fluvial prioritaire.

Diverses solutions curatives proposées

La mauvaise qualité des sédiments - pollués notamment par les métaux (zinc, plomb, cuivre, cadmium, ...) et des hydrocarbures (HAP) ne facilite évidemment pas la gestion de ces boues. Le dragage des 1,1 millions de m³ de sédiments nécessite qu'on trouve des terrains de 'dépôt temporaire' et une filière d'élimination et/ou de stockage des boues. Un projet de centre de regroupement des boues à Malmaison en Région Wallonne permettrait la décanation et la déshydratation de près de 103.000 m³ de sédiments par an. Il pourrait accueillir des boues de dragage du canal et des boues de curage de la Haine. Le coût du Centre est estimé à 13,3 millions d'euros.



Le projet du centre de regroupement des boues à Malmaison se situera entre La Haine et le Canal de Condé à Pommeroeul.

Ce centre devrait de fait fonctionner de manière permanente. Les populations locales sont assez hostiles à ce projet et les associations et fédérations d'environnement dubitatives: les filières de valorisation (si la qualité des boues le permet) et/ou d'élimination définitive des boues (décharge en CET, incinération, ...) suffiront-elles à gérer de manière durable plus de 100.000 m³ de boues extraites tous les ans? Quelles nuisances sont susceptibles de provoquer un tel centre permanent de regroupement? L'étude d'incidence qui a commencé en juin et devrait se prolonger jusqu'en novembre, sera suivie d'une enquête publique.

Un projet en cours d'étude prévoit également la dérivation de la Haine et l'installation d'un décanteur artificiel avant sa confluence afin de piéger les sédiments véhiculés par la rivière et éviter de futurs dragages.

Coté français, le gestionnaire propose soit un dragage (avec dépôt sur l'un des terrains de dépôts des voies Navigables) ou le relèvement de 3m du niveau d'eau de l'Escaut à Fresnes. Le coût du dragage est estimé à 22,3 millions d'euros dont 'seulement' 7 millions d'euros pour le relèvement. L'opération devrait être réalisée avant 2006 afin de bénéficier d'un co-financement par l'état français et de la Région Nord-Pas-de-Calais. Le relèvement des eaux n'aurait apparemment qu'un faible impact sur les débits de fuite du canal vers la nappe et ne semble pas poser de risques d'inondations en amont (bassin de la Haine). Ces diverses solutions curatives ne feront que reporter de quelques années l'échéance.

et solutions préventives

Les sédiments très fins (16 à 20 µm) se déposent sur tout le cours de la Haine et sont amenés vers l'aval par charriage ou remise en suspension, particulièrement en période de crue, quand le débit de cette rivière peut être très rapidement multiplié par 10. Ces sédiments proviennent de l'érosion des sols dans le bassin versant.

Des projets 'pilotes' de lutte contre l'érosion sont bien en cours sur le sous-bassin Hogneau-Honnelles (20% des apports de sédiments), mais il faudrait encore quelques années avant de pouvoir éventuellement les appliquer sur tout le bassin de la Haine. Il sera nécessaire de déterminer auparavant les principales 'sources' de sédiments, les meilleurs modes de gestion du bassin afin d'éviter l'érosion, ...

Afin d'éviter que la situation ne se reproduise, il faut absolument rechercher et adopter des solutions 'préventives' durables en limitant l'apport de sédiments par la Haine. On peut espérer que l'urgence de la situation actuelle permettra d'accélérer la mise en oeuvre de ces solutions préventives.

Olivier Goubault

Pour en savoir plus

- Projet et concertation concernant le centre de regroupement des boues de Malmaison: www.espace-environnement.be/missions/divers/boues_dragage/
- Avis d'IEW concernant la gestion des boues de dragage en Région wallonne: www.iewonline.be/Positions/Dechets/gestionboues-final.pdf
- Journée d'étude sur le projet de réouverture du Canal Condé-Pommeroeul à la navigation'-Escaut Vivant - Voies Navigables de France. Mail: cognard.escaut-vivant@wanadoo.fr

SITUATION DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER DE L'ESCAUT

Dans le précédent numéro de Escaut sans Frontières Info, nous vous avons présenté de manière générale ce qu'est la participation publique et comment ce concept a évolué. Mais qu'est ce que cela signifie concrètement pour le district fluvial international de l'Escaut ? De quelle manière pourra-t-on participer et où en est-on ?

Les différentes autorités du bassin de l'Escaut - France, Wallonie, Région de Bruxelles-Capitale, Flandre, Royaume de Belgique et Pays-Bas - ont signé le 3 décembre 2002 à Gand un nouvel accord international sur l'Escaut. Ce nouveau traité était nécessaire pour permettre l'application de la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

Ceci implique tout d'abord une analyse détaillée du district de l'Escaut d'ici fin 2004. Les caractéristiques des cours d'eau, la qualité des eaux, les taux de substances polluantes, l'identification des masses d'eau et une analyse économique de l'utilisation de l'eau doivent notamment être pris en compte.

L'accord sur l'Escaut

L'article 6 du nouvel accord sur l'Escaut entérine la présence d'observateurs aux réunions de la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) et prévoit diverses possibilités de collaboration de la Commission avec ces observateurs (e.a les ONG). Les conditions précises de cette future collaboration doivent être déterminées dans le nouveau règlement intérieur et financier de la CIE.

Les différentes délégations se sont déjà concertées afin d'élaborer les modalités de cette collaboration avec les observateurs.

Modalités qui devraient être semblables à celles de la Commission de la Meuse et pourraient être définies prochainement.

SCALDIT

Le projet SCALDIT, co-financé par l'Union Européenne (programme 'Europe du nord-ouest' du programme de coopération Interreg III) a pour objectif de tester divers documents guides rédigés pour faciliter la mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau.

L'un des guides à tester concerne la participation du public. Un atelier de travail sur la manière de tester ce guide - auquel seront invités les acteurs concernés - est prévu en novembre 2003.

Un autre moment important se situera en mai 2004. Les parties concernées, dont les ONG environnementales, pourront alors apporter leur contribution et commentaires au rapport intermédiaire sur l'analyse du district hydrographique international de l'Escaut. Ces contributions devraient être prises en compte dans sa finalisation.

Tout le monde y gagne

Les organisations environnementales espèrent qu'il sera possible d'avoir une participation active à la politique de l'eau au niveau du district hydrographique de l'Escaut dans les plus brefs délais.

Les connaissances des ONG nature et environnement, et notamment une connaissance détaillée du terrain, pourraient apporter une réelle plusvalue à l'analyse (d'ici fin 2004) comme au plan de gestion du district hydrographique (qui doit être rédigé à la fin de 2009). De plus, cette participation des acteurs concernés contribuera à accroître le soutien de l'opinion à la politique et la gestion de l'eau.

Avant la réunion des chefs de délégation le 30 juin 2003, Escaut sans Frontières a transmis ces recommandations, déjà formulées auparavant à la CIE et aux diverses délégations. La participation active des acteurs concernés, dont les ONG environnementales, ne peut plus attendre. Les activités de la nouvelle Commission sont entamées et il est grand temps que les ONG y apportent leur pierre.

Pour information:

www.ISC-CIE.com

http://forum.europa.eu.int/Public/irc/env/wfd/library?l=/framework_directive/

Francis Van den Noortgaete & Olivier Goubault

On a tous le droit

Informé, consulté et impliqué sont les trois stades de l'approche participative.

Concentrons-nous sur la première étape sans laquelle les autres n'auraient pas de sens. L'information, en matière d'environnement, constitue un droit. Sans devoir justifier d'un intérêt, toute personne peut demander à l'autorité de consulter un document ou d'en obtenir copie. L'eau du robinet a une couleur ou une odeur anormale, est-elle encore potable ? Une entreprise est source de bruit continu, respecte-t-elle les conditions du permis d'environnement ? Quels sont les résultats des contrôles des déversements d'eaux usées de l'entreprise voisine ? On parle de travaux de voirie, quels sont les aménagements prévus ? La commune envisage un lotissement, peut-on consulter le dossier ? Autant d'informations que vous êtes en droit d'obtenir. Pour cela, il faut introduire une demande précise à l'autorité compétente. Un recours est prévu lorsque le détenteur de l'information fait obstacle à sa diffusion.

Frédéric Soete

Pour en savoir plus ... ?

Inter Environnement Wallonie a publié une brochure: "Le droit d'accès à l'information", 2000, 26 pages, 3,75 • frais de port compris, réf. "brochure Droit d'accès"

Tel.: 081 25 52 80.

Que signifie la participation publique pour vous?

Philippe Weiler

WWF Belgium, responsable du Programme Eau Douce

La participation est le procédé par lequel ceux qui s'intéressent ou qui ont un intérêt dans une décision, une mesure ou un plan sont effectivement impliqués. Au niveau international les groupes de pression qui ont une connaissance et un intérêt concrets à ce niveau doivent en principe être impliqués.

Le plus grand intérêt de la participation est certainement l'augmentation du soutien de

l'opinion publique: les chances de réussite pour la mise en oeuvre d'une décision, d'une mesure ou d'un plan sont beaucoup plus grandes. Par ailleurs, un important échange de connaissances a lieu, des conflits entre les différentes associations ou entre le gouvernement et une organisation sont minimalisés et enfin les coûts de la mise en application sont considérablement plus bas, même si les coûts initiaux sont plus élevés. Le problème central est que la participation doit être encouragée activement par les autorités. Sinon on se trouve face à un danger de lassitude de la consultation: si les groupes de pressions sont submergés par l'information, trop souvent consultés et cela sans résultats tangibles, cela peut mener à une frustration ou à l'indifférence. L'organisation de la participation doit en même temps être adaptée au public-cible, à la situation géographique et au niveau de décision. Le mode de participation le plus efficace des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans un comité de rivière internationale est, à mon avis, celui par lequel les ONG siègent directement dans les groupes de travail. Le succès de ce mode de participation apparaît clairement dans le fonctionnement des Comités Danube et Rhin, entre autres.



Johan Bogaert

coordinateur du comité du bassin de la Dyle

La plus grande importance de la participation publique est la réalisation d'un meilleur plan. La participation doit avoir lieu le plus possible mais en distinguant différents niveaux de participation. Les organisations sont, par exemple, à un niveau plus élevés que l'individu parce que l'intérêt du groupe est (ou doit être) représenté.

Dans la législation actuelle, il y a beaucoup d'outils qui, parfois dans une mesure limitée, permettent la participation. Pour les grands projets, des auditions publiques sont déjà réalisées.

Que la "participation démocratique" puisse conduire à une "dictature de l'individu" me paraît une erreur. L'intérêt individuel est plusieurs fois filtré et jugé. Les individus n'ont qu'un rôle consultatif, et non un pouvoir de décision. Pour avoir le droit de prendre part à une décision, l'individu doit se faire représenter par une organisation qui, normalement, défend l'intérêt général d'un groupe déterminé. Mais ce sont les autorités qui soumettent la décision finale à l'approbation des autorités publiques (et donc choisies).

Ce n'est de toute façon pas la participation qui va mettre des bâtons dans les roues lors d'une planification ou d'un projet mais plutôt la non-participation. En effet, "Celui qui se tait ne sera pas entendu".

Pose officielle de la première pierre de la station d'épuration de Bruxelles-Nord

Comblant son retard par rapport aux obligations européennes, Bruxelles se placera donc, d'ici quelques années, en tête des villes épurant 100% de leurs eaux usées.

Le 23 juin 2003, le ministre de l'Environnement de la Région de Bruxelles Capitale Didier Gosuin et Henri Proglia, président de Veolia Environnement, ont symboliquement posé la première pierre de la Station d'épuration de Bruxelles-Nord. AQUIRIS, consortium belgo-français piloté par Veolia Water a été mandaté pour construire puis exploiter, pendant 20 ans, la station d'épuration de Bruxelles Nord.

La capacité de traitement sera de 1,1 million d'équivalents habitants. La réalisation sera de plus une véritable vitrine technologique dans le domaine de dépollution des eaux usées. L'ensemble du projet répond au cahier des charges, avec un niveau de traitement très poussé de l'azote et du phosphore, la capacité de traiter les débits excédentaires par temps de pluie et l'interdiction d'incinérer les boues d'épuration sur le site.

Après les études générales, mesures et essais, ainsi que l'obtention des permis nécessaires, cette cérémonie marque le début des travaux de construction. La mise en service de l'usine reste prévue pour le fin 2006. Il ne manque plus qu'un coup d'accélérateur en Flandre et en Wallonie pour rendre la Senne viable. La Coördination Senne suivra avec attention le développement de ce projet ...



Plus d'infos à: www.aquiris.be

ACTIVITÉS

Escaut sans Frontières développe de nombreuses activités au niveau de tout le bassin de l'Escaut ou à des niveaux transrégionaux: conférences-débats publics, concertations avec les associations et les pouvoirs publics, promenades autour des cours d'eau, éducation à l'environnement sur le thème de l'eau. Un petit tour des activités à venir.

Deuxième Rencontre Fluviale

La première 'Rencontre Fluviale' à Lille en mai a donné naissance à un nouveau 'groupe de travail' d'Escaut sans Frontières (ESF). Les associations nature et environnement et des personnes intéressées de la 'région' du Haut-Escaut, de la Lys & Deûle, de Lille à Courtrai en passant par Mouscron ont cherché leurs points communs pour développer des actions transrégionales: réflexion sur l'aménagement et la gestion écologique des berges de voies navigables, organiser des randonnées à vélo à la découverte de nos voies d'eau et collaborer à un projet d'éducation à l'environnement ... **à suivre très prochainement:** une 2e Rencontre Fluviale sera proposée en fin d'été.

Le long de la Senne et de ses affluents

Le 20 août, nous vous promettons un **pique-nique-Senne** mémorable! Une randonnée à vélo des vallées du Geleystbeek-Linkebeek aux eaux claires du bois de Hal, une visite à un ouvrage de gestion des eaux à Bruxelles, le pique-nique le long du Hain et un dernier verre à la Brasserie des 3 Fontaines... **Inscrivez-vous vite, le nombre de places sera limité!**

Lors de la deuxième édition de la journée "**en ville sans ma voiture**" du 21 septembre prochain, les Fous de la Senne feront de nouveau apparaître la Senne voûtée à Bruxelles. La Coordination Senne en collaboration avec Brussels by Water, proposera des croisières combinées à des promenades guidées de la Senne à ciel ouvert à Anderlecht ou à Vilvorde.



Quatre nouveaux Topo-guides 'En quête de nos rivières' seront édités cet automne sur la Senne (aux sources, dans le coeur de Bruxelles) et ses affluents (Geleystbeek à Bruxelles, Hain en Brabant). Les topo-guides sont en vente au prix de • 0,50.

'Cours d'eau en bateau

Du 6 au 24 octobre 2003, les croisières éducatives 'Bruxelles vue de l'eau', organisées avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, accueilleront plus de 2000 enfants de 5 à 17 ans venant de toutes les écoles de la Région.



Pour les jeunes écoliers, c'est l'occasion de tout savoir sur l'eau: qu'est ce que la pollution? Que faire? D'où vient l'eau de notre robinet? Que devient-elle après? Ils découvrent également que Bruxelles est encore une ville d'eau avec ses canaux, cours d'eau, étangs, fontaines, son port de mer et ses captages d'eau potable.

L'eau dans la ville avec le Rés'eau de pluie

Le Rés'eau de pluie - groupe de travail de la Coordination Senne et d'Inter-Environnement Bruxelles - réfléchit depuis plusieurs mois à une future politique intégrée de gestion des eaux pluviales en milieu urbain. En septembre et octobre, il propose 2 visites guidées pour découvrir divers modes de gestion des eaux de pluie et de ruissellement en zone urbaine: à Bruxelles en septembre (bassins d'orage à ciel ouvert ou couvert, étangs semi-naturels) et à Hasselt en octobre (techniques plus alternatives).

Les personnes intéressées par l'une de ces activités peuvent s'adresser à Escaut sans Frontières, tel. + 32 (0)2 201 08 08, info@gs-esf.be.

Erratum: Dans l'ESF Info n° 22, l'article publié en page 3 est extrait de l'interview de Anne-France Rihoux, secrétaire générale de Inter-Environnement Bruxelles.

Est-ce que vous voulez continuer à recevoir Escaut sans Frontières Info?

Alors, prenez un abonnement:
7,50 euros pour Escaut sans Frontières Info (pour les collectivités et services publics: 25 euros)

Demandez votre abonnement à Escaut sans Frontières, 2 bis, quai des Péniches, 1000 Bruxelles
tél.: +32 2 201 08 08, e-mail: info@gs-esf.be, compte numéro: **pour la Belgique:** 001-2899215-58 (Fortis), **pour la France:** 15965/00800/08103189131/15 (caisse d'Épargne de Flandre)

